

NETMOUS*

Produit de traitement concentré pour la destruction des mousses, des algues, des divers végétaux

NETMOUS* est un produit de traitement concentré, pour toitures, réservé aux professionnels. Il est destiné à détruire les mousses, les algues, les divers végétaux et micro-organismes qui se développent sur les plaques ondulées ou ardoises en fibres-ciment, sur les tuiles béton et terre cuite.

NETMOUS* a une action curative et préventive.

NETMOUS* est également utilisé pour traiter les sols en pavés autobloquants ou en dalles, les murs ou les façades, les monuments, les terrasses, les balcons, les cours de tennis, les vasques.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Composition : agents à pouvoir fongicide, bactéricide et algicide en phase aqueuse

Aspect : liquide jaune pâle

Densité : 1,00±0,05



Pour le stockage, l'utilisation et la protection de l'environnement, consulter impérativement la fiche de données de sécurité.

MODE D'UTILISATION

Avant de commencer toute opération de nettoyage et de traitement, il faut s'assurer de la bonne étanchéité de la toiture, procéder aux réparations et aux traitements des fissures avec un mastic. NETMOUS* est concentré, il doit être dilué dans l'eau avant utilisation. Le traitement d'une surface avec NETMOUS* peut être suivi ou pas d'une application de revêtement coloré ou non. Pour les toitures, commencer le nettoyage par le haut et le traitement par le bas. Ne jamais rincer après application.

1^{er} cas d'application : Traitement de la surface avant toute application de revêtement coloré ou non (action curative et préventive)

Le traitement avec NETMOUS* est impératif avant application de tout revêtement.

Diluer NETMOUS* à raison de 1 litre pour 40 litres d'eau. Nettoyer sérieusement la surface à l'aide d'un surpresseur à eau. Après séchage, pulvériser la solution de NETMOUS sur la surface à raison de 1 litre pour 5 à 10 m² environ, afin de détruire les végétaux qui peuvent subsister sur le matériau et provoquer ultérieurement l'écaillage ou le cloquage du revêtement.

Laisser bien sécher, appliquer le revêtement coloré ou non.

Consommation : 1 litre de NETMOUS* dilué pour 5 à 10 m², soit **1 litre de NETMOUS concentré pour 200 à 400 m².**

2^{ème} cas d'application : Traitement de la surface sans application de revêtement (action curative).

Diluer NETMOUS* à raison de 1 litre pour 20 litres d'eau. 2 méthodes sont possibles.

1 - première méthode :

- Enlever les plus grosses épaisseurs de mousse.
- Pulvériser la solution de NETMOUS*, en insistant sur les parties recouvertes de taches vertes ou brunes.
- Laisser agir 3 à 4 semaines. Eliminer les résidus jaunés et desséchés au surpresseur à eau.

2 - deuxième méthode :

- Bien nettoyer la surface au surpresseur à eau.
- Après séchage, pulvériser la solution de NETMOUS* afin de détruire les résidus végétaux sur le matériau.

Pour cette application et dans des cas difficiles, renouveler la pulvérisation de la solution de NETMOUS* dans les 8 jours suivants.

Veiller à traiter à la brosse les chants et les parties difficilement accessibles.

Consommation : 1 litre de NETMOUS dilué pour 5 à 10 m² environ, soit **1 litre de NETMOUS* concentré pour 100 à 200 m².**

CONDITIONNEMENT

Jerricans de 1 et 5 litres.

Durée de conservation : 1 an dans l'emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et de la chaleur.

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé d'entretenir régulièrement, par application d'une solution de NETMOUS*, les surfaces traitées et remises en état, de façon à retarder l'accrochage des mousses et des végétaux. Cet entretien peut être fait tous les ans ou tous les 2 ans, selon l'exposition du toit.

Ne jamais mélanger NETMOUS* avec d'autres produits.

Eviter tout traitement par temps de pluie, par temps humide ou orageux.

Rincer le matériel avec de l'eau claire.

Bien refermer les emballages après usage.

NETMOUS* concentré est un produit soumis à l'étiquetage réglementaire des produits dangereux. Cependant il est important de préciser qu'aux doses d'emploi préconisées, il n'a jamais été constaté d'action néfaste sur les végétaux environnants, par précaution, il est jugé préférable de les protéger pendant le traitement, et de ne pas exposer les animaux. De même, aucune corrosion sur les matériaux et aucune modification d'aspect n'ont été remarquées.

Produit concentré corrosif, nocif en cas d'ingestion.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Respecter les normes de sécurité pour la circulation sur toitures (voir réglementation en cours).

Les dispositions de protection des travailleurs et de l'environnement contre les risques liés à l'émission et à l'inhalation de poussières d'amiante lors de la préparation des supports en amiante-ciment doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau.

(*) Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Les indications données sont basées sur l'expérience acquise sur chantiers et sur de nombreux essais en laboratoire. Compte-tenu de la multiplicité des facteurs intervenant lors de l'application, elles n'ont valeur que de recommandations et ne peuvent engager notre responsabilité. Nous ne garantissons que le suivi de la qualité de nos produits.

La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit.

Edition 2011